

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE  
LICENCE D'ANGLAIS DE LA FACULTE DES LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP  
DE DAKAR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Omar SOUGOU, Président
- Pr. Mamadou CAMARA, Membre
- Dr. Baye Massaer PAYE, Membre

**Signature  
Pour l'équipe, le Président**

**Février 2016**

## Table des Matières

Introduction .....	3
1. Présentation du programme évalué .....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	5
3. Description de la visite sur site .....	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....	10
5. Points forts du programme .....	17
6. Points faibles du programme.....	18
7. Appréciations générales .....	18
8. Recommandations à l'établissement .....	19
9. Recommandations à l'ANAQ.....	20
10. Proposition de décision :.....	20

## **Introduction**

Le mardi 11 août 2015, le groupe d'experts mandaté par l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement s'est rendu à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) afin de procéder à l'évaluation externe de la Licence d'anglais de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH).

La délégation des experts présidée par le Pr Omar Sougou et composée du Pr Mamadou Camara et du Dr Baye Massaer Baye, a été accueillie à 08h 15 au décanat par le président du Comité de pilotage de l'auto-évaluation, le Pr Pierre Sarr, Assesseur de la Faculté des lettres et sciences humaines et le Chef du département d'anglais, Pr Alioune Badara Kandji.

La réunion de coordination et de validation de l'agenda de travail a commencé à partir de 08h 30mm au département d'anglais en la présence du Directeur de la Cellule d'assurance qualité (CIAQ) de l'UCAD, le Pr Mamadou Sarr, des membres de la cellule et du corps enseignant du département. Après l'introduction du Pr Pierre Sarr, la présentation des participants et le mot du Directeur de la CIAQ sur le processus d'autoévaluation, le Président des évaluateurs a pris la parole pour rappeler les missions de l'ANAQ et la nécessité d'installer la culture de la qualité au sein des établissements d'enseignement supérieur fondée aussi bien sur l'auto-évaluation que sur l'évaluation externe. Cette dernière partie du processus est précisément l'objet de la visite du jour. Il a ensuite décliné la proposition de programme de la journée de visite qui fut validé et exécuté comme établi.

Les experts ont rencontré tour à tour le personnel d'enseignement et de recherche (PER), les étudiants, le personnel administratif, technique et de service (PATS) département qui ont fait montre de disponibilité et d'esprit de coopération. L'après-midi a été consacré à la visite des locaux.

### **1. Présentation du programme évalué**

Le département d'anglais de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'UCAD propose sa licence d'anglais à l'évaluation externe, le socle des programmes qu'il offre. Elle couvre trois années d'enseignement dispensées selon le format LMD, ainsi elle est divisée en 6 semestres à raison de 30 crédits, soit 180 crédits au total:

- Licence 1 (L1) : Semestres 1 et 2 = 60 crédits
- Licence 2 (L2) : Semestres 3 et 4 = 60 crédits
- Licence 3 (L3) : Semestres 5 et 6 = 60 crédits

Le programme de licence est ouvert aux titulaires du baccalauréat en formation initiale (L1), ou d'un diplôme universitaire tel que le DUEL ou le DEUG en anglais pour l'admission en L3, et normalement à ceux qui ont validé les 120 crédits de L1 et L2 ou les crédits requis pour le passage conditionnel en L3.

L'offre de formation du département est ainsi composée :

- Littératures : britannique, américaine, africaine ;
- Civilisations : britannique, américaine, africaine ;
- Grammaire anglaise ;
- Linguistique : phonétique anglaise etc.
- Traduction : thème (anglais-français) / version (français-anglais)
- Compréhension (écrite et orale)

### **1.1 Objectifs du programme et débouchés**

L'objectif spécifique du programme de licence est de produire des étudiants capables, à l'issue de leur formation, de s'exprimer en anglais, lire et comprendre des textes en anglais, de faire preuve de connaissance en littérature et civilisation des pays anglophones. Le département n'a pas encore créé des filières professionnelles. La formation est d'essence académique menant au Master et au Doctorat de recherche.

La licence est dite « licence d'enseignement ». La faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF) accueille une partie des licenciés. D'autres possibilités d'insertion professionnelle s'offrent aux titulaires de la licence telles que la traduction ou l'interprétation sans formation complémentaire ou suite à une formation dans la spécialité. La nature des enseignements offre peu d'opportunités d'insertion autres que celles-là.

### **1.2 Contenu et orientation du programme**

La finalité académique de la licence s'affirme nettement dans le tableau inséré dans le rapport d'auto-évaluation, indiquant l'offre d'enseignement en licence, notamment des semestres 5 et 6 (S5 et S6). L'on y note une erreur consistant au maintien en intitulé de l'ancienne terminologie : « enseignements du premier semestre » et « enseignements du deuxième semestre ». Ce n'est qu'à la fin qu'il est dit « total des enseignements du semestre 6 ».

Le semestre cinq (S.5) est composé de trois unités d'enseignement (UE) obligatoires : les littératures (africaine, américaine et britannique) affectées de 10 crédits, la traduction (thème et version) dotée de 10 crédits, et la linguistique de 10 crédits également.

Le semestre six (S.6) affiche trois UE de spécialisation correspondant à celles du S5 et concernant les littératures auxquelles s'ajoutent les civilisations des aires respectives. Ainsi, l'UE de Littérature africaine et postcoloniale renforcée par l'histoire littéraire est complétée par celle de civilisation africaine assortie de la pensée postcoloniale (10 crédits) ; l'UE de littérature américaine s'accompagne de celle de civilisation américaine qui inclut l'Amérique du nord et les caraïbes (10 crédits) ; l'UE de littérature britannique va de pair avec celle de la civilisation britannique axée sur l'histoire des idées (10 crédits). L'UE de seconde langue (africaine ou étrangère) complète les 30 crédits du semestre 6 avec sa dotation de 10 crédits.

### 1.3 Le personnel d'enseignement

Le département compte vingt-quatre enseignants permanents parmi lesquels :

- 03 Professeurs titulaires (Spécialités : britannique, américaine, africaine)
- 03 Maîtres de Conférences (Spécialités : britannique, américaine, africaine)
- 12 Maîtres-assistants (Spécialités : britannique, américaine, africaine)
- 05 Assistants titulaires (Spécialités : américaine, africaine)
- 01 Assistant stagiaire (Spécialité : linguistique)

Ce personnel est appuyé par une cinquantaine de chargés de cours et vacataires dont des Maîtres-assistants, des docteurs et des doctorants qui sont pour la plupart des enseignants du secondaire.

## 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation suit le canevas de l'ANAQ, il renseigne les rubriques avec autant de clarté que possible. Les acteurs ont veillé à remplir tous les champs par des réponses affirmatives la plupart du temps rappelant leur contrainte majeure : l'effectif pléthorique des étudiants. Bien que le rapport d'auto-évaluation ait mis cette donnée dès le début de l'identification du programme (p.9), elle n'est renseignée que plus loin : « le nombre d'étudiants en licence d'anglais pour le parcours initial est environ **de mille étudiants par année** » (p. 13).

Cependant, durant les entretiens le chef du département a fourni des précisions avec les effectifs des étudiants inscrits : 2617 en L1, 1484 en L2 et 1605 en L3, d'où un total de 5706 étudiants pour le programme en évaluation. Ce chiffre montre un écart considérable en ce qui concerne le taux d'encadrement. La massification constitue un handicap majeur pour le programme, surtout en matière de gestion des groupes de TD.

Il apparaît clairement que le PER se démène pour faire le maximum dans des conditions d'enseignement/apprentissage difficiles. Cet état de fait est largement évoqué dans le rapport d'auto-évaluation dont tous les champs sont renseignés. Un travail sérieux a été réalisé en dépit des difficultés d'ailleurs relevées sur lesquelles nous reviendrons dans ce rapport.

Il faut noter que dans les éléments de preuve, on relève le saisissant manque d'information sur le profil des enseignants : cinq CV seulement sont fournis. Les syllabi ou plans de cours font aussi défaut, seuls trois plans de cours sont présentés dans les éléments de preuve. Ce qui est nettement insuffisant à en juger par le nombre d'enseignants (quelque soixante-quinze, les vacataires y compris) et chargés de cours (une vingtaine).

La recommandation avait été faite au Chef de département d'envoyer des syllabi et des CV du personnel enseignant n'a pas été suivie d'effet après la visite. La liste des enseignants renseigne sur les titres et qualifications, certes, mais les CV contribuent à mieux saisir le profil des intervenants par rapport aux enseignements donnés.

D'autre part, le syllabus constitue une feuille de route pédagogique dont la présentation au début du cours est cruciale dans le processus de transmission/partage du savoir. Il s'avère urgent d'installer la culture d'élaboration et de mise à disposition de syllabi.

Fort heureusement, l'UCAD par sa direction des affaires pédagogiques a organisé, du 18 au 20 août 2015, un atelier de renforcement des capacités en élaboration de syllabi afin de doter l'institution d'un format de fiche standard. Le département doit encourager ses enseignants à prendre part à ce type d'atelier de production syllabi que l'UCAD envisage d'organiser ultérieurement.

Le système LMD, pour les besoins de transfert de crédits et de lisibilité des diplômes délivrés, requiert la production de suppléments aux diplômes. Ce document explicatif doit accompagner tout diplôme. Le rapport d'auto-évaluation n'en fait pas cas, les éléments de preuve encore moins. Le département a besoin de s'atteler à la rectification de ce manquement.

Les éléments de preuve (procès-verbaux de conseils pédagogiques) annexés attestent que le département accomplit des efforts appréciables pour que l'évaluation critique et la mise à jour des enseignements soient une préoccupation permanente. L'ouverture d'esprit qui semble prévaloir dans ces conseils (cf. P.V.) facilite ce travail d'auto-évaluation.

Contrairement à ce qui est dit dans le rapport d'auto-évaluation, la présence de l'étudiant au cours ne fait pas partie des conditions d'obtention des attestations et diplômes, en raison précisément de l'impossibilité matérielle de vérifier la présence aux cours. D'ailleurs, en règle générale, la présence à un cours (magistral) est libre ; c'est la présence à un TD ou un TP qui est obligation et contrôlée. Le rapport ne tient pas compte de cette différence.

Le rapport d'autoévaluation répond à toutes les questions relatives aux 19 standards avec une précision sélective. Mais en définitive, il a été conçu et présenté avec un degré d'objectivité notable. Il est évident que l'équipe qui a travaillé s'est efforcé à rendre compte des réalités du département d'anglais qui évolue dans un contexte peu favorable s'agissant de la satisfaction des standards de qualité fixés par l'ANAQ.

Aussi faut-il tenir compte de ces paramètres dans l'appréciation du programme de licence du département qui évolue dans le cadre précis de l'UCAD marqué par l'explosion de la population estudiantine et la rareté des ressources. L'avenir bien préparé, ainsi qu'il apparaît dans le rapport d'auto-évaluation sur la base des leçons apprises suite à l'exercice global d'évaluation, permettra au département de se remettre grâce à l'appui des pouvoirs publics et du projet de gouvernance et de financement de l'enseignement supérieur.

### 3. Description de la visite sur site

#### 3.1 Organisation et déroulement

Le tableau ci-après présente le chronogramme détaillé des activités de la journée :

Horaire	Activités
08h15-08h 45	Arrivée et accueil au Décanat par l'assesseur, Président du comité de pilotage de l'auto-évaluation  Lancement des activités à la salle de réunion du Département d'Anglais en présence du Directeur de la CIAQ : présentation sommaire de l'établissement et des acteurs ; rappel des objectifs de la visite et partage et validation du plan de travail.
08h 45-10h 00	Présentation du programme par le chef de département et discussions et échanges approfondis sur des aspects du programme avec la participation du directeur du CIAQ et du responsable du comité de pilotage.
10h - 11h 30	Entretien et discussions avec cinq enseignants de disciplines différentes (littérature, grammaire) qui ont fait part des difficultés liées aux effectifs et manque de locaux, retard dans la disponibilité des listes des étudiants. Des contraintes qui gênent la programmation et l'exécution correctes des enseignements.
11h 30-12h 40	Rencontre avec les étudiants (cinq) représentant les trois niveaux de la Licence. Ils sont globalement satisfaits des enseignements mais déplorent les conditions de travail, ils ne sont pas au courant du tutorat, ils souhaitent la professionnalisation de la filière.
12h 40-13h 30	Entretien et discussions avec les PATS au nombre de quatre : la secrétaire du chef de département et les trois autres qui sont responsables de trois niveaux (L1, L2, L3). Un homme et trois femmes qui arrivent à travailler grâce au matériel informatique nouvellement acquis et la grande salle du département. La gestion des effectifs se fait avec la scolarité.
14h 45-15h 55	Visite des locaux pédagogiques, du centre de documentation, du bloc administratif, des laboratoires de langue, des toilettes, et appréciation du dispositif de sécurité, d'incendie.
16h -16h 30	Synthèse de la journée : les experts-évaluateurs ont passé en revue l'expérience du jour et dégagé leurs premières constatations.
16h30-17 h 30	Restitution orale en présence du chef du département, le responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation s'étant excusé. Les experts ont fait part de leur impression générale et donné quelques recommandations en attendant la production de leur rapport.

### **3.2 Appréciation de la visite**

La visite des locaux a concerné les infrastructures sises à la Faculté des lettres où les amphithéâtres I, II et III et « le Nouveau bâtiment » ont été visités, sachant que les cours se déroulent aussi à l'amphi Jean Capelle, l'UCAD II et l'Ecole Supérieure Polytechnique et au Camp Jérémy. Le centre de documentation (bibliothèque du département), les laboratoires de langue et le bloc administratif ont été visités. Les observations faites sont résumés ci-après.

#### **3.2.1 Locaux bibliothèques/centres de documentation**

Le département dispose d'un centre de documentation assez fourni, le nombre d'ouvrages est significatif mais ils ne sont pas catalogués ni méthodiquement organisés. Les locaux, en réfection, ne sont pas complètement fonctionnels : rayonnage insuffisant, ils sont en outre exigus par rapport à la fréquentation (50 places environ). Les étudiants les utilisent quand bien même.

De l'avis des experts, il convient de :

- Réaliser un rayonnage correct pour une accessibilité plus facile ;
- Équiper le local en mobilier ;
- Envisager d'informatiser la gestion de la bibliothèque ;
- Procéder à l'extension des locaux : difficile dans le contexte, mais c'est nécessaire ;
- Impliquer davantage les étudiants dans la gestion de la bibliothèque ;
- Faire de la fonctionnalité de cette salle une priorité pour le département.

#### **3.2.2 Amphithéâtres / salles de cours**

Il a été construit pour la faculté deux amphithéâtres de grande capacité (1000 places) et une vingtaine de salles de cours de 50 places dont une salle multimédia abritées par le nouveau bâtiment. Cette nouvelle structure mutualisée soulage le département bien que la capacité totale reste encore insuffisante par rapport aux effectifs élevés. L'édification d'un autre bâtiment du même type permettrait au département de tenir tous ses enseignements sur le même site.

L'entretien reste tout de même insuffisant, le nettoyage des lieux peu satisfaisant. En conséquence, les recommandations suivantes sont à prendre en considération : contrôler la qualité de la construction (détérioration prématurée du parquet), améliorer l'hygiène des locaux : assurer un balayage et lavage réguliers du sol.

Il convient également d'exploiter les possibilités de développement encore appréciables, la réserve foncière, notamment.

#### **3.2.3 Les laboratoires/ équipements**

Il est heureux de noter que les laboratoires de langues de la faculté sont en phase de réhabilitation après des années de non fonctionnement. Les étudiants ne se souviennent pas les avoir utilisés. Deux (2) salles de laboratoire de langue, d'une capacité totale 50 à 60 places pour toute la faculté, sont en cours d'installation avec un équipement à la pointe du progrès. Ces salles s'avèrent insuffisantes en nombre et taille ; il faut aussi concevoir dès maintenant une stratégie de maintenance des locaux et du matériel.



### **3.2.4 La scolarité et Le bloc administratif**

Le service de la scolarité sert toute la faculté, les experts ne l'ont pas visité, ils ont plutôt concentré leur attention sur le Département.

Les locaux administratifs du département (le secrétariat et le bureau du chef de département) sont assez spacieux, bien équipés et entretenus. La secrétaire du département d'Anglais et ses trois autres collègues responsables des desks de L1, L2 et L3 travaillent avec la scolarité et le service des examens. Le service est organisé. Seulement, l'accès très fréquent et apparemment non règlementé des étudiants et d'autres personnes au secrétariat peut nuire au travail des secrétaires et à la gestion d'informations administratives ou pédagogiques sensibles. Ce qui peut être corrigé en réglementant l'accès au secrétariat et en créant des espaces autonomes de travail pour les agents par la mise en place de cloisons en aluminium et en verre.

### **3.2.5 Le dispositif d'hygiène, d'environnement et de sécurité**

La gestion de cette rubrique est commune à la faculté. Les locaux administratifs du département sont propres. Malgré tout, beaucoup d'efforts restent à accomplir, car l'hygiène et l'entretien sont plutôt médiocres dans les locaux pédagogiques et à l'extérieur des bâtiments. D'autre part, l'on note l'amélioration et l'entretien des toilettes du personnel (administratif et enseignant) du département.

Il peut être difficile de garantir la sécurité à l'extérieur du fait du contrôle quasi impossible de l'accès à l'espace universitaire dont le caractère ouvert contribue aussi à l'insalubrité des lieux. Aussi faudrait-il envisager un système de filtrage de l'accès à l'ensemble de l'espace universitaire, faute de quoi hygiène et sécurité sont quasi irréalisables.

### **3.2.6 Les espaces étudiants**

Les experts n'ont pas visité les espaces étudiants parce qu'ils sont virtuellement non existants. L'espace vu se limite aux locaux autrefois gérés par l'amicale des étudiants, qui sont actuellement fermés. Les étudiants en dehors des heures de cours cherchent des lieux propices à la détente ou la révision des cours.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

##### Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

##### **Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé**

##### **Appréciation globale sur le standard :**

Le programme d'études est régulièrement proposé aux étudiants : les éléments de preuve (descriptifs de cours, emplois de temps, documents d'évaluation, etc.) et les entretiens tenus avec les étudiants le prouvent.

Beaucoup de sacrifices sont consentis par le personnel enseignant et les étudiants pour la mise en œuvre aussi complète que possible du programme d'études. Cependant, les différentes perturbations sociales constituent un obstacle majeur, un problème récurrent auquel il est impératif d'apporter une solution.

**ATTEINT**

##### **Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

##### **Appréciation globale sur le standard :**

Les étudiants diplômés du département ont effectivement un profil académique correspondant à l'objectif général et aux objectifs de formation et d'apprentissage (maîtrise de la langue et des littératures et civilisations du monde anglophone), mais ce profil ne répond que très peu à l'objectif spécifique d'insertion professionnelle.

Pour mémoire : la réforme LMD vise « la mise en place d'un cursus de formation souple et performant, de caractère académique fondamental ou professionnalisant, offrant à tous les niveaux la possibilité pour l'étudiant de s'insérer dans le tissu socio-économique ».

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

##### **Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

##### **Appréciation globale sur le standard :**

Offre de formation essentiellement académique. Quasi absence d'élan vers les milieux professionnel et socio-économique. L'offre de formation telle qu'elle existe n'offre pas beaucoup d'opportunités professionnelles. D'autre part, les étudiants sont souvent mal informés sur les quelques opportunités qui se présentent à eux comme le Bureau de Liaison Université-Entreprise (BLUE). Des efforts doivent être faits dans ce sens.

**NON ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.**

### **Appréciation globale sur le standard :**

La gestion du département (administration, pédagogie, etc.) est assez collégiale, inclusive et transparente au niveau du PER. Le personnel administratif (secrétaires) est presque exclusivement affecté à l'exécution des tâches. Quant aux étudiants, ils ne sont presque pas associés. Ces 2 dernières composantes sont bien impliquées au niveau de la gestion de la Faculté, mais à l'échelle très réduite du Département, il est difficile de faire mieux que ce qui existe.

**ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

### **Appréciation globale sur le standard :**

La participation du PER aux processus décisionnels est effective comme le confirment les procès-verbaux d'assemblées de département. Les étudiants affirment n'avoir pas l'opportunité de s'exprimer sur l'enseignement et les études (opinion confirmée par notre observation sur le terrain), mais affirment en même temps qu'une telle opportunité, si souhaitable soit-elle, serait teintée de subjectivisme. Ils disent qu'il est difficile à beaucoup d'étudiants d'émettre un jugement sur un cours sans se laisser influencer par le sentiment qu'ils éprouvent à l'égard de celui ou celle qui le dispense, d'où l'urgence de mettre en place un mode d'évaluation des apprentissages par la voie d'une fiche d'évaluation, par exemple.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

### **Appréciation globale sur le standard :**

Le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études repose sur l'organisation régulière de conseils pédagogiques sectoriels (par spécialité) pour évaluer et faire des recommandations en vue d'amélioration. Les conclusions de ces conseils pédagogiques contiennent des recommandations consensuelles appliquées par les enseignants concernés. L'enseignant le plus gradé dans la discipline dirige le conseil.

Les éléments de preuve (PV de conseils pédagogiques des disciplines) annexés attestent que le département accomplit des efforts appréciables pour que l'évaluation critique et la mise à jour des enseignements soient une préoccupation permanente. L'ouverture d'esprit qui semble prévaloir dans ces conseils (cf. PV) facilite ce travail d'auto-évaluation.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et Méthodes Didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Selon l'article 7 du décret 2012-2014 relatif au diplôme de licence, « la maquette de formation précise les unités d'enseignement et leurs contenus ou éléments constitutifs, le volume horaire de formation correspondant aux enseignements et au travail personnel de l'étudiant, les crédits alloués à chaque unité d'enseignement et les passerelles prévues ».

L'offre de formation développée par le département d'anglais de l'UCAD est présentée selon le format LMD avec une semestrialisation des enseignements. Les unités d'enseignement (UE) sont affectées de leurs valeurs en crédits mais elles ne comportent pas d'éléments constitutifs (EC) détaillés permettant de mieux apprécier le contenu pédagogique de l'offre d'apprentissage et de formation. Les cours d'informatique comme exigé à l'article 15 du décret 2012-114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de licence ne figurent pas dans les maquettes.

Il convient de noter que la maquette qui figurait dans le rapport d'auto-évaluation est d'une structuration simple et ne permet pas d'apprécier si elle correspond à une mise en œuvre coordonnée du nouveau système LMD. Il demeure nécessaire d'avoir la maquette complète pour mieux évaluer la structuration de celle-ci et différencier les coefficients attribués aux éléments constitutifs des unités d'enseignement. En L1 par exemple, il y a un feuillet détaillant les évaluations avec crédits et coefficients mais le document reste inexpressif.

Les quelques syllabi soumis méritent d'être améliorés car si les objectifs généraux sont donnés, les objectifs opérationnels d'apprentissage ne sont pas clairement énoncés comme semble l'affirmer le rapport d'évaluation (Annexe D002). Il s'avère difficile, du reste, d'apprécier quels sont les cours annuels sans la présentation d'une maquette complète d'autant plus que, selon le rapport d'auto évaluation « les unités d'enseignement du premier semestre sont différentes de celles du deuxième semestre ». Selon cette structuration pédagogique, il est presque impossible d'apprécier l'évolution logique et la structuration graduelle des unités d'enseignement de la L1 à la L3. Il faudrait aussi disposer des syllabi ou plans de cours détaillant les éléments constitutifs relatifs à la troisième année de Licence pour pouvoir développer une plus ample évaluation des unités d'enseignement et leur suite logique.

Malgré cela, il convient de noter que les modalités d'évaluation, les prérequis et une bibliographie de référence sont bien énoncés dans les syllabi. Une attention particulière doit être accordée à la production de syllabi. Seuls trois enseignants sur vingt-cinq permanents ont déposé trois plans de cours. Tous les cours dispensés par les permanents, chargés de cours et vacataires doivent avoir un syllabus/plan de cours.

#### **PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Le département étant essentiellement un département de langue, littératures et civilisations, les critères initiaux du standard 3.02 ne s'y appliquent pas. Par ailleurs, le système d'évaluation est

assez simple (constitué d'un examen de fin de semestre en raison de la taille démesurée des effectifs).

Le programme comporte les aspects essentiels pour une licence d'anglais. Les UE visent généralement à donner les fondamentaux en langue anglaise, littératures et civilisations anglophones conformément à la mission générale du département d'anglais (Rapport d'auto-évaluation, p.14). Il y a des disciplines de spécialité et des disciplines connexes, certes, mais certaines UE comme les techniques d'expression et de communication ainsi que l'initiation à l'informatique mériteraient de figurer dans l'offre de formation pour mieux satisfaire aux exigences du nouveau système LMD. Selon le chapitre IV du décret 2012-2014 relatif à la licence, la formation initiale ou continue assure à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales, transversales et préprofessionnelles (art 13). Il demeure donc nécessaire d'intégrer ces unités d'enseignement complémentaires pour mieux satisfaire aux standards du système LMD.

L'offre de formation en anglais de l'UCAD ne comporte que des enseignements essentiellement théoriques et gagnerait à intégrer des enseignements méthodologiques et pratiques pour mieux se conformer au système selon les termes de l'article 15 du décret d'application de la loi sur le LMD. Il serait judicieux de diminuer les volumes horaires de certaines UE et introduire des UE transversales et méthodologiques pour permettre aux apprenants qui ne réussissent pas aux concours professionnels d'acquérir des compétences pratiques leur permettant de mieux asseoir leurs projets professionnels. Néanmoins, il n'est pas facile d'affirmer avec certitude que les contenus d'apprentissage élaborés dans le cadre de la licence en Anglais correspondent aux standards reconnus sur le plan international.

Il convient aussi de noter que le programme de la licence en anglais ne comporte pas des UE spécifiques préparant les étudiants au marché du travail comme la sensibilisation au monde du travail ou des cours de développement personnel comme confirmé par le rapport d'auto-évaluation. Ces cours ne figurent pas explicitement sur la maquette. La licence en anglais à l'UCAD prépare seulement les étudiants à la poursuite des études (Master et plus) et non à l'insertion professionnelle comme semble l'affirmer le rapport d'évaluation (p.23).

La méthode d'enseignement utilisée dans le cadre du département d'anglais de l'UCAD est la pédagogie de groupe à travers des cours magistraux et travaux dirigés. Il demeure constant que selon la structuration des UE, les cours magistraux ont le même volume horaire que les travaux dirigés. Il semblerait que les travaux dirigés ressemblent à des cours magistraux compte tenu du caractère pléthorique des apprenants. Selon le chef du département d'anglais, il existe 70 groupes de Travaux dirigés en Licence 1. Il convient également de noter que les méthodes d'enseignement innovantes ne sont pas introduites dans le cadre des apprentissages.

Le volume horaire consacré au travail personnel de l'étudiant (TPE) est égal à la somme du volume horaire consacré aux cours magistraux et travaux dirigés (Annexe D-002). Le caractère pléthorique des effectifs empêche de dérouler le contrôle continu des connaissances donc cette forme d'évaluation n'est pas généralisée à toutes les UE contrairement à ce qui est affirmé dans le rapport d'auto évaluation (p.24). Le rapport fait état de contrôles continus et d'examens terminaux (p.24, par 3). La forme d'évaluation unique (examen terminal) même si elle est conforme aux exigences de la loi sur le LMD selon son décret d'application (Art 21, 22, 23) n'offre pas des possibilités pour les étudiants de tester régulièrement l'état de leurs connaissances et évaluer leurs compétences. Ils sont informés sur leurs prestations pédagogiques par voie d'affichage.

Il demeure aussi essentiel d'élaborer de nouvelles formes de contrôle continu (projets) pour un meilleur accomplissement des objectifs de la formation et un apprentissage autonome.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

**Appréciation globale sur le standard :**

L'obtention d'attestations de crédits, d'évaluations intermédiaires et de diplômes académiques est soumise à deux conditions principales (réussite aux examens et disponibilité des services administratifs délivrant les attestations). Contrairement à ce qui est affirmé dans le rapport d'auto évaluation (p.24), la présence de l'étudiant au cours ne fait pas partie des conditions d'obtention des attestations et diplômes, en raison précisément de l'impossibilité matérielle de vérifier la présence aux cours. D'ailleurs, en règle générale, la présence à un cours (magistral) est libre ; c'est la présence à un TD ou un TP qui est obligatoire et contrôlée. Le rapport ne tient pas compte de cette différence. Il demeure constant que les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques doivent être réglementées et publiées.

**ATTEINT**

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

**Appréciation globale sur le standard :**

Il demeure nécessaire d'avoir les PV de délibération des promotions successives pour mieux apprécier si le programme de formation en anglais de l'UCAD maintient un taux de réussite satisfaisant. Il n'y a pas d'éléments de preuve permettant de mesurer les taux de réussite et de redoublement pour pouvoir envisager des mesures correctives comme affirmé dans le rapport d'auto évaluation (p.24).

L'examen critique du rapport d'évaluation ne permet pas d'apprécier clairement les mesures correctives prises pour susciter un taux de réussite satisfaisant. A ce propos, ledit rapport précise qu' « au cours des dernières années, le programme a tenté d'améliorer les taux de réussite en vain (p.25) ». Cette appréciation du taux de réussite qui n'est pas satisfaisant selon les normes du LMD et le rythme des évaluations et les méthodes d'évaluation (études de texte) ne permettent pas aux apprenants de développer des chances multiples de valider les crédits et de contrôler leurs acquis en termes de compétences.

**NON ATTEINT**

**Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)**

**Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement**

**Appréciation globale sur le standard :**

Selon les responsables de l'établissement, le recrutement du corps enseignant se fait selon une procédure de sélection classique. Selon le chef du département d'anglais, l'institution a 22 enseignants permanents tandis que le rapport d'autoévaluation mentionne un total de 24. Au vu de l'analyse des CV, le niveau du corps enseignant, est très satisfaisant et le corps enseignant est très compétent du point de vue didactique car il bénéficie d'une qualité scientifique probante.

Les éléments de preuve fournis et l'analyse du rapport d'évaluation ne permettent pas de mesurer la proportion de l'enseignement assurée par les enseignants permanents. La liste officielle des enseignants permanents (24) par rapport aux effectifs des apprenants (plus de 2000 en L1 avec 70 groupes de TD) permet d'imaginer que la plupart des enseignements sont effectués par les enseignants vacataires.

Les effectifs pléthoriques et les modalités d'admission des nouveaux bacheliers font qu'il est

quasiment impossible pour le département d'anglais d'évaluer régulièrement les enseignements. Certains enseignants affirment avoir conçu des formes de feedback. Les étudiants affirment n'avoir pas d'occasion d'évaluer les cours reçus. Il semble qu'on ne puisse pas parler d'évaluation de cours proprement dite. Cependant, les enseignants eux-mêmes ont l'occasion de jeter un regard critique sur les cours et d'en tenir compte.

#### **PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Les charges horaires pour les enseignants permanents sont clairement définies par l'institution en sachant que les dépassements de charges horaires seront inévitables car les effectifs sont excessifs et qu'il n'y a pas assez d'enseignants permanents. Une estimation du volume des heures supplémentaires permettrait de mieux apprécier la répartition effective des cours entre enseignants permanents et enseignants vacataires.

Il existe, certes, des volumes horaires statutaires clairement définis et des emplois de temps hebdomadaires mais pas de temps spécifiquement quantifié pour les activités de recherche, de prestation de services et d'administration. En règle générale, le PER consacre aux activités d'enseignement plus de temps que ce qui est officiellement prévu, d'où les heures complémentaires. Faute de quoi beaucoup de cours ne seraient pas dispensés. Pour le temps de la recherche, c'est un problème individuel sur lequel il est difficile de se prononcer.

Le rapport d'auto-évaluation n'est pas précis sur ce point. Pourtant, c'est en raison de l'esprit de sacrifice de l'équipe pédagogique que le temps effectivement consacré à l'enseignement est généralement supérieur au temps prévu.

#### **ATTEINT**

**Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.**

#### **Appréciation globale sur le standard :**

L'analyse du rapport d'autoévaluation ne permet pas de discerner la part des enseignants internes à l'institution et celle des enseignants invités, provenant d'institutions nationales et étrangères. Des éléments de preuve complémentaires sont nécessaires pour mieux apprécier ce standard. D'autre part, les responsables du programme déclarent que dernièrement ils n'ont pas reçu d'enseignants étrangers provenant du programme Fullbright. La mobilité réside donc dans le fait que le PER du département assure la quasi-totalité des cours d'anglais dispensés dans les autres départements et facultés de l'université.

Force est de constater qu'il n'existe, selon le rapport d'auto-évaluation, qu'un seul spécialiste de la linguistique parmi les enseignants permanents alors qu'à travers la mission générale du département d'anglais, la formation en traduction demeure un élément essentiel de l'apprentissage de la langue et de la civilisation des pays de langue anglaise.

#### **PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s.****Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.****Appréciation globale sur le standard :**

La condition d'admission est l'obtention du baccalauréat : série L principalement, les étudiants sont orientés, via le programme national Campusen géré au niveau du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur la base des critères fournis par les établissements d'accueil, dont le département d'Anglais.

**ATTEINT****Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.****Appréciation globale sur le standard :**

La population estudiantine ne cesse de croître et le département en reçoit une bonne partie. Il y a presque autant d'étudiants que d'étudiantes aujourd'hui. D'autre part, il n'existe aucune sorte de discrimination à l'entrée. L'égalité des chances a toujours été garantie. Tous et toutes sont soumis aux mêmes critères académiques.

**ATTEINT****Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.****Appréciation globale sur le standard :**

Les systèmes d'équivalence et de reconnaissance interuniversitaires et les crédits transférables du LMD favorisent la mobilité estudiantine. D'après nos observations la mobilité est une possibilité offerte par le système, mais sa mise en œuvre reste une affaire individuelle. Les étudiants passent d'une université à une autre dans des conditions fixées par les départements et parfois les demandes sont dirigées vers une commission d'équivalence. Il faut donc appliquer les principes du LMD.

**ATTEINT****Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.****Appréciation globale sur le standard :**

L'encadrement des étudiants est assuré en fonction des ressources humaines dont dispose le Département d'Anglais face aux effectifs considérables relevés dans ce rapport. D'après les enseignants rencontrés, il est tenu compte des résultats des évaluations de l'encadrement lors de l'adaptation des enseignements. Les étudiants disent être conseillés sur leurs études et prestations par les enseignants qu'ils sollicitent, surtout le Chef de département et l'Assesseur. L'existence d'un Bureau d'Information et d'Aide à l'Orientation (BIAO) à l'UCAD est affirmée mais les étudiants rencontrés n'en ont pas connaissance. Il est nécessaire de rendre la structure effective et surtout de communiquer sur son existence. Il en va de même du système de tutorat.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**



**Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme, par sa nature décrite supra, ne dispose pas des moyens lui permettant de faciliter l'insertion de ses diplômés dans le monde du travail, ils sont laissés à eux-mêmes. Le programme n'a pas un observatoire des diplômés, d'où l'inexistence de statistiques. Le rapport d'auto-évaluation fait cas de Bureau de liaison université-entreprise (BLUE) sur lequel le programme s'appuie, sans effet constaté. En conclusion, le département reconnaît que l'objectif n'est pas atteint.

**NON ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme d'études dépend de la subvention de l'état et des droits d'inscription pédagogique (DIP) payés par les étudiants. Les moyens (locaux, laboratoires, etc.) sont appréciables, mais insuffisants, ils sont communs à la faculté.

Malgré la bonne volonté du principal bailleur, l'état, les besoins du programme sont nettement supérieurs aux moyens disponibles.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

## **5. Points forts du programme**

### **5.1 Programme /gouvernance**

- Un corps professoral permanent compétent et expérimenté, rompu aux traditions universitaires ;
- Un programme de formation stable mais qui tarde à s'intégrer aux perspectives et à la demande soutenue du monde professionnel ;
- Une administration à la hauteur de sa mission ;
- Des étudiants motivés.

### **5.2 Infrastructures**

- L'aménagement de nouvelles infrastructures ;
- L'acquisition d'équipement contribuant à l'amélioration de l'enseignement et des conditions d'enseignement. (PGFsup) ;
- L'espace disponible pour le développement des infrastructures.

## **6. Points faibles du programme**

### **6.1 Programme /gouvernance**

- L'élaboration de la maquette ; la maquette ne respecte pas les dispositions prévues par l'article 15 du décret 1 111 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de licence en ce qui concerne les coefficients ;
- les cours destinés à préparer les étudiants au marché du travail ne figurent pas dans la maquette (Cours de Langues Etrangères a vocation professionnelle) ;
- L'effectif pléthorique ;
- Les évaluations des apprentissages sommaires et insuffisantes (examens semestriels uniquement) ;
- Le manque de visibilité du processus didactique : insuffisance de plans de cours (syllabus) ;
- L'inexistence de fiche d'évaluation des enseignements (opinion des enseignants) ;
- Le défaut de professionnalisation.

### **6.2 Infrastructures**

- Les locaux pédagogiques sont insuffisants ;
- L'hygiène est déficiente ;
- L'entretien est insuffisant ;
- La sécurité doit être assurée ;
- Les toilettes et espaces étudiants sont insuffisants.

## **7. Appréciations générales**

L'évaluation conduite au département d'Anglais de l'UCAD a permis à la délégation d'experts de constater in situ que le département dispose d'un personnel enseignant de qualité et de vacataires expérimentés. Le programme d'enseignement s'adapte graduellement au système LMD, il s'agit de faire preuve de plus de rigueur et de cohérence dans son application en observant les dispositions légales régissant le LMD.

Il faudrait mieux expliciter les enjeux stratégiques ainsi que le parcours du département d'anglais concernant l'approche par les compétences. Un référentiel des compétences doit être élaboré selon le cursus de la licence pour mieux clarifier le profil de sortie de tout diplômé du département et ces référentiels doivent être croisés avec les différents cours assurés. Une relecture des syllabi s'impose pour donner plus de visibilité aux diverses compétences à développer dans le cadre de chaque cours pour placer l'étudiant au centre du processus d'apprentissage. Il faudra assurer un accompagnement individualisé aux enseignants du département pour que les plans de cours revisités soient le plus tôt possible opérationnels.

Les effectifs bloquent les initiatives et le développement pédagogiques. Ce nonobstant, l'expérience et les capacités d'adaptation pallient nombre d'insuffisances notées dans l'accomplissement de missions du département. La grande conscience des difficultés aident les acteurs à s'accommoder. L'accès à des laboratoires fonctionnels et plus largement aux

ressources informatiques sont à rendre effectifs. Malgré les contraintes liées aux effectifs, le programme tient ; il convient d'améliorer les points relevés dans le rapport d'auto-évaluation et d'évaluation externe.

## **8. Recommandations à l'établissement**

### **8.1 Programme et gouvernance**

- Assurer que la cellule assurance qualité s'implique réellement pour améliorer les contenus du programme en rapport avec les standards de la discipline ;
- Mettre les maquettes aux normes du LMD ;
- Introduire les unités d'enseignement comme les techniques d'expression et de communication ainsi que l'initiation à l'informatique ;
- Produire des syllabi de cours ;
- Accroître les recrutements de professeurs spécialisés en Linguistique ;
- Professionnaliser l'offre de formation en diversifiant le curriculum par l'intégration de modules d'apprentissage permettant de développer des projets professionnels, rendre effectif l'introduction des stages crédités ;
- Développer des partenariats avec des structures susceptibles d'accueillir les étudiants en stage et de les recruter. L'équipe encourage l'Université à nouer des accords avec les organisations professionnelles (CNP, CNES), les ONG, et les sociétés commerciales et les organismes publics.
- Introduire des modules ou des UE comme :
  - “ Composition/College writing” : compétences en termes de communication professionnelle à l'écrit et à l'oral.
  - L'entrepreneuriat (création d'entreprises).
  - L'anglais des affaires (Business English) en développant plus de collaboration avec l'institut de langues Etrangères Appliquées.
- Rendre les cours de littérature plus pratiques en intégrant de nouveaux éléments constitutifs qui mettent en relief l'acquisition de compétences réelles en termes de communication professionnelle.
- Réduire les effectifs pour rétablir l'équilibre ;
- Accélérer la réflexion sur les nouvelles perspectives académiques pour faciliter la progression des apprenants ;
- Développer des fiches d'évaluation pour promouvoir une évaluation des enseignements de manière formelle ;
- Pousser les pouvoirs publics à recruter plus d'enseignants

### **8.2 Infrastructures**

- Eriger un autre « Nouveau bâtiment », l'extension verticale serait une option à privilégier, pour une gestion optimale du foncier ;
- Équiper la bibliothèque départementale en mobilier accessible et informatiser la gestion de la bibliothèque en augmentant le fonds documentaire ;

- Créer des salles/points d'accès à l'outil informatique ;
- Compléter l'installation des laboratoires de langue en accroissant leur nombre ;
- Augmenter le nombre de toilettes pour étudiants et veiller à leur accessibilité et entretien réguliers ;
- Aménager des espaces verts dans et autour de la faculté ;
- Installer des fontaines dans les couloirs de la faculté comme autrefois ;
- Créer des issues de secours bien matérialisés au Nouveau bâtiment et de fournir et placer des extincteurs à des endroits visibles ;
- Faire participer les étudiants à l'entretien et à la sécurisation des lieux, avec une rémunération.

L'équipe d'experts demande la mise en œuvre des mesures suivantes dans les meilleurs délais:

- Mettre les maquettes aux normes LMD ;
- Fournir des syllabi de cours en bonne et due forme.

## **9. Recommandations à l'ANAQ**

- Pour plus d'efficacité dans l'évaluation du standard de mobilité (4.03), il demeure nécessaire de reformuler la question comme l'envisage la grille d'exploitation du rapport d'auto évaluation par les experts externes. La réponse fournie dans le rapport d'auto-évaluation mentionne seulement la mobilité à l'intérieur de l'UCAD ;
- Intégrer l'équité au chapitre de l'égalité des chances en prenant en compte les personnes à mobilité réduite ou vivant avec un handicap en concevant les infrastructures ;
- Mentionner le supplément aux diplômes parmi des éléments de preuve ;
- Contribuer au plaidoyer pour l'équilibre ou le relèvement des budgets et à la maîtrise des flux.
- Demander au département :
  - De rendre plus efficace la démarche assurance qualité à travers une meilleure implication des acteurs.
  - D'améliorer l'intervention des professionnels dans le déroulement du programme.

## **10. Proposition de décision :**

### **ACCREDITATION**

## **ANNEXE**

### **Acteurs rencontrés lors de la visite sur site**

#### **Responsables de l'assurance qualité :**

Pr Mamadou Sarr, directeur de la CIAQ de l'UCAD

Pr Pierre Sarr, Assesseur de la FLSH et Président du comité de pilotage de l'autoévaluation

M. Idrissa Sarr, chargé de programme à la CIAQ

#### **Personnel d'enseignement et de recherche**

Pr Alioune Badara Kandji, Chef de département

Dr Moustapha Diop

Dr Abdoulaye Dione

Dr El hadj Cheikh Kandji

Dr Marième Wane Ly

Dr Ibrahima Lo

#### **Personnel administratif et de service**

Mme Maguette Niang Camara, Secrétaire du Chef de département

Mme Khadidiatou Dione, secrétaire

M. Doudou Mbodj, secrétaire

Mme Aminata Thiam, secrétaire

#### **Etudiants**

Coumba Diop Sarr, Licence 3

Fatou Diop, Licence 2

Joséphine Sarr, Licence 3

Mathieu Laval, licence 1